Mise à jour : 28.06.2022

TP Assistant(e) commercial(e)

NIVEAU DE CERTIFICATION V

NIVEAU FRANÇAIS III

FAMILLE
Marketing, Communication, Vente

CODE-ROME
D1401 : Assistanat commercial

CODE NSF
322t Réalisation du service : élaboration de maquettes, mise en page, 212 Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y.c. vétérinaire)

Présentation

L'objectif de cette certification est de former le titulaire à assister un responsable commercial et une équipe de vente dans le suivi et le développement de l'activité commerciale. Dont la mission va de l'administration des ventes (traitement des commandes et des litiges, gestion et mise à jour des bases de données clients) à une contribution plus directe à l'activité commerciale en collaboration avec les commerciaux : organisation d'actions commerciales, prospection téléphonique et vente de produits renouvelables/ consommables pour des clients existants.

Les compétences

Le titulaire de la certification est capable de :

- Assurer l'administration des ventes
- Traiter les commandes du devis jusqu'au règlement de la facture
- Assurer le suivi de la relation clientèle en français et en anglais
- Prévenir et gérer les impayés
- Participer à l'organisation et au suivi des actions commerciales
- Elaborer et actualiser les tableaux de bord commerciaux
- Participer à la veille commerciale
- Concevoir et réaliser un support de communication commerciale
- Organiser une action commerciale et en assurer le suivi
- Contribuer au développement et à la fidélisation de la clientèle
- Accueillir et renseigner les visiteurs en français et en anglais lors de manifestations commerciales
- Réaliser une opération de prospection téléphonique
- Conseiller et vendre par téléphone

© Observatoire des industries de la Chimie - 2022

Voie d’accès

- Formation continue
- Contrat de professionnalisation
- VAE

Organismes certificateur

- Ministère Chargé de l'Emploi (DGEFP)

Métiers cibles

MARKETING, COMMUNICATION, VENTE

- Vendeur(euse)
- Assistant(e) commercial(e)

© Observatoire des industries de la Chimie - 2022